

Edition Bretagne du 29 juin 2025

Édition France du 29 juin 2025

Dimanche Ouest-France du 29 juin 2025

882 mots

Affaire Bétharram : comment la parole des victimes s'est libérée

Le scandale de violences survenues depuis plus de cinquante ans dans cette école privée du Béarn a brisé l'omerta : quatre-vingts collectifs de victimes se sont constitués dans tout le pays. Un rapport d'enquête sera publié mercredi.

Sur les vieilles photos de classes, les adolescents sourient. Mais derrière ces mines réjouies se cachent, pour certains élèves, de profonds traumatismes liés à une des grandes affaires pédocriminelles de ces dernières années en France.

Ces clichés sont partagés sur un groupe Facebook : « Les anciens du collège et lycée de Bétharram, victimes de l'institution ». Ils illustrent les récits d'adultes hantés par « **les volées de coups** », les punitions « **humiliantes** ». Et parfois des viols, commis par des laïcs ou des religieux dans l'internat. Voilà plus d'un an que cette page a été créée par Alain Esquerre, 53 ans, autrefois scolarisé dans l'établissement privé catholique des Pyrénées-Atlantique. Son but : « **Libérer la parole.** »

Vague de témoignages

Objectif atteint. Aujourd'hui, le Béarnais a transmis 200 plaintes à la justice pour des sévices commis des années 1950 jusqu'à l'orée des années 2000. Et si le parquet de [Pau](#) a ouvert une enquête en janvier 2024, le séisme médiatique de l'affaire a provoqué une onde de choc qui a retenti au-delà de la [Nouvelle-Aquitaine](#), [Bretagne](#), [Pas-de-Calais](#), région parisienne... Quatre-vingts collectifs de victimes ont été recensés dans ce #MeToo scolaire : « **Les plaintes se multiplient, ce qui permet d'ouvrir des actions judiciaires** », se réjouit la députée Renaissance Violette Spillebout, corapporteuse de la commission d'enquête parlementaire sur les violences en milieu scolaire. Après cinq mois de travaux menés avec son homologue de [La France insoumise](#), Paul Vannier, elle doit rendre ses conclusions dans un rapport qui sera publié mercredi (*lire par ailleurs*).

#MeToo scolaire

En mars, à l'[Assemblée nationale](#), ils avaient auditionné une délégation de huit anciens élèves

issus de différents établissements privés. Constance Bertrand s'y est rendue pour « **briser l'omerta** ». Dans les Hauts-de-Seine, elle a été la cible « **du harcèlement sexuel d'un surveillant** » en 5^e. Sur le groupe « Témoignages Institution Saint-Dominique de Neuilly », elle recueille un flot de sombres souvenirs partagés par ses mille membres : « **Ils dénoncent les agissements d'une maîtresse sadique, d'un censeur accusé de viol... À Saint-Do, on est dans la droite lignée de Bétharram. En croisant les infos avec leur collectif, on a remarqué qu'un de leurs ex- surveillants a aussi sévi chez nous.** »

Accusé de violences sexuelles par d'anciens élèves béarnais qui le surnommaient « Cheval », cet homme reconnaît des gifles mais conteste les autres faits. En février, il a été placé en garde à vue dans le dossier Bétharram. Lâché libre, il n'est visé par aucune poursuite judiciaire, en raison de la prescription des faits. Mais ces informations circulent sur les différents groupes de victimes. *Via* un groupe WhatsApp « collectif de collectifs », leurs représentants ont tenté d'unir leurs forces. « **Pour se soutenir et se donner des conseils sur les démarches** », témoigne Gilles Parent, 63 ans. Dans le Pays basque, il a créé deux groupes à lui seul.

Alors qu'il subissait « **des fessées et de lourds coups de règles** » en primaire, le sexagénaire se souvient s'être confié à son père. Face « **à son manque de réaction** », l'adolescent alors préféré taire les violences essuyées en intégrant le collège Saint-François-Xavier-d'Ustaritz, aussi situé dans les Pyrénées-Atlantiques. Un établissement dont la sévérité était « **connue de toute la région** ». Un demi-siècle plus tard, le bibliothécaire vit cette libération de la parole comme une thérapie : « **Avec le recul, je comprends mieux certains problèmes de santé.** »

« Des profs recrutés pour ça »

Comme lui, ils sont nombreux à témoigner, même si plusieurs décennies ont passé. « **À l'époque, les enfants parlaient. Mais les adultes ne dénonçaient pas** », remarque Constance Bertrand. « **Il n'y a pas que dans le privé catholique que de telles violences étaient commises** », insiste le Basque Gilles Parent, qui avait reçu les premiers coups dans une école publique d'Anglet.

Didier Vinson, comédien scénariste de 60 ans qui a grandi en Bretagne, remarque toutefois : « **Les châtimements corporels étaient systémiques dans le privé catholique.** » Ce que contestait le secrétaire général de l'Enseignement catholique Philippe Delorme dans *Ouest-France*, en février. Assurant que ces violences appartiennent au passé, il reconnaissait néanmoins : « **Trop souvent, les élèves n'ont pas été entendus, par volonté de protéger l'institution, ou des personnes.** » Il y a dix jours, il a annoncé le lancement d'une « **mission d'expertise sur les conditions d'accueil de la parole** » qui rendra ses conclusions mi-septembre.

« **La presse et les politiques se concentrent sur les agressions sexuelles et les viols. Mais**

les violences physiques sont le point commun de toutes ces affaires, poursuit Didier Vinson. Malheureusement, aucune réparation n'est prévue pour ces violences éducatives, ne serait-ce qu'un accompagnement psychologique. »

Alors, avec son groupe d'anciens d'un collège finistérien autrefois appelé Saint-Pierre du Relecq- Kerhuon, il « continue la lutte » pour que la justice reconnaisse « les coups et les insultes » auxquelles se livraient leurs professeurs durant les années 1970. « Ils étaient recrutés pour ça, c'était le projet pédagogique. Je suis entré cancre et ressorti bon élève, car j'en avais marre d'être frappé. Notre espoir ? Que la commission parlementaire fasse bouger les lignes. » Constance Bertrand, elle, espère « qu'après ces révélations, plus aucun enfant n'aura à subir ce qu'on a vécu. »

Johan BESCOND.



L'association Mouv' Enfants dénonce « cinquante ans de silence » sur les violences sexuelles présumées, le 12 février 2024, devant le collège-lycée de Bétharram. Quentin Top, archives Hans Lucas via AFP